

Tableau de bord du partenaire au développement (PD): Pays-Bas

Les 8 pratiques de coopération efficace au développement (CED) sont présentées en fonction de 4 engagements. Les 3 premiers engagements présentent la performance du PD envers 6 pratiques CED. Le dernier engagement concerne l'appui du PD à la société civile et au secteur privé.



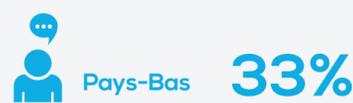
Légende

- Moyenne des PD IHP+
- Agrégat Pays-Bas
- Oui
- Non
- Inconnu ou pas applicable
- Non participant au cycle de suivi

ENGAGEMENT

DE METTRE EN PLACE DES STRATEGIES SECTORIELLES SANTE ROBUSTES, DE PROCEDER A DES REVUES CONJOINTES ET DE RENFORCER LA REDEVABILITE

LES PARTENAIRES SOUTIENNENT UNE STRATEGIE NATIONALE DE SANTE UNIQUE



Le PD participe aux évaluations sectorielles ou sous-sectorielles conjointes ou à un plan stratégique (JANS)

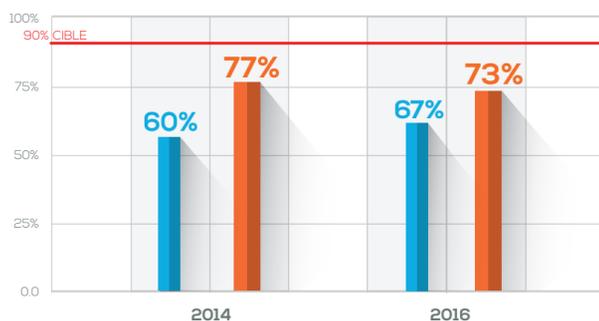


LA REDEVABILITE MUTUELLE EST RENFORCEE

Le PD utilise uniquement les indicateurs nationaux du secteur de la santé pour faire le suivi de leur aide



Le PD participe au processus de redevabilité mutuelle

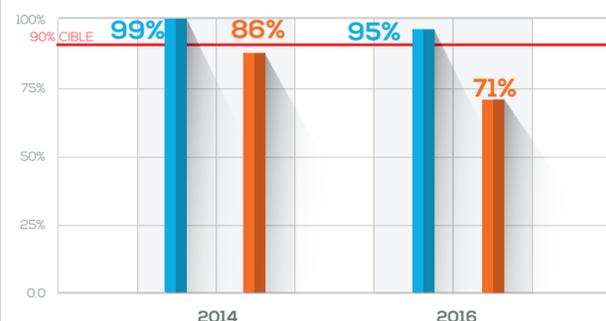


ENGAGEMENT

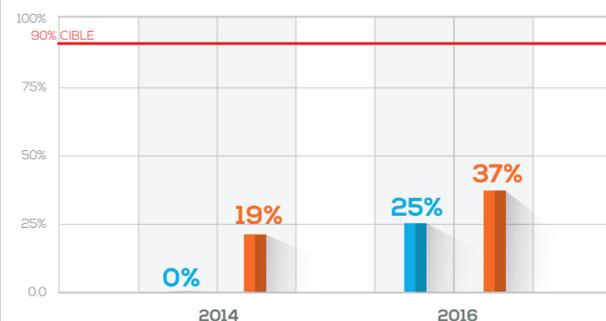
D'AMELIORER LE FINANCEMENT, LA PREVISIBILITE ET LA GESTION FINANCIERE DU SECTEUR DE LA SANTE

LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE EST PLUS PREVISIBLE

Les fonds du PD sont déboursés au gouvernement selon le calendrier convenu

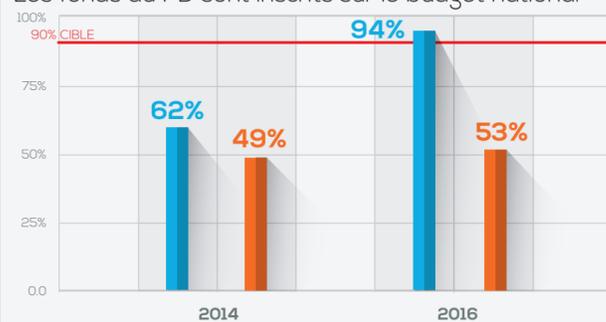


Les fonds du PD sont déboursés avec prévisibilité – le DP a communiqué au gouvernement les dépenses des PD pour les trois années à venir



L'AIDE A LA SANTE S'INSCRIT DANS LE CADRE DES BUDGETS NATIONAUX

Les fonds du PD sont inscrits sur le budget national

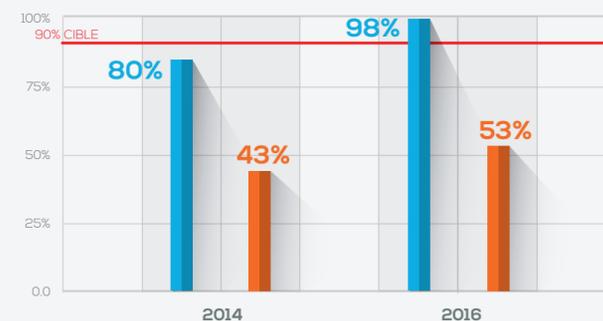


ENGAGEMENT

D'ETABLIR, RENFORCER ET UTILISER LES SYSTEMES DU PAYS

LES SYSTEMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (GFP) SONT RENFORCES ET UTILISES

Les fonds du PD utilisent les procédures nationales de dépenses. Note : les données couvrent seulement les pays présentant un CPIA d'au moins 3,5



LES SYSTEMES DE PASSATION DE MARCHES ET D'APPROVISIONNEMENT SONT RENFORCES ET UTILISES

Le PD utilise les systèmes nationaux de passation de marchés et d'approvisionnement



L'ASSISTANCE TECHNIQUE EST COORDONNEE ET LA COOPERATION SUD-SUD SOUTIEN LE TRANSFERT DE COMPETENCES

Le PD appuie la coopération technique régionale, p.ex. les communautés de pratique ; la coopération sud-sud ; la coopération triangulaire

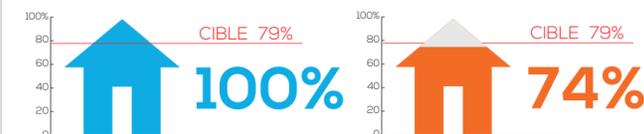


ENGAGEMENT

D'ETABLIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE POUR LA PARTICIPATION DES OSC ET DU SECTEUR PRIVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

ENGAGEMENT PRIS PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Le PD soutient des OSC (l'appui peut inclure la consultation, le financement, la formation ou l'assistance technique)



ENGAGEMENT PRIS PAR LE SECTEUR PRIVE

Le PD soutient des organisations du secteur privé (l'appui peut inclure le financement, la formation ou l'assistance technique)



COMMENT INTERPRETER LE PROFIL DE PERFORMANCE

Toutes les données présentées dans ce tableau de bord ont été fournies par le partenaire au développement (PD), le Ministère de la Santé (MS), les organisations de la société civile (OSC) et des représentants du secteur privé (SP) appuyant le secteur de la santé dans les 4 pays où le PD a participé au cycle de suivi (voir page deux pour la liste des pays). En principe, toutes les données soumises par le gouvernement, les OSC et le SP ont été validées par le MS. Lorsque c'est possible, les évolutions de la performance sont présentées sur la base des données recueillies lors des deux derniers cycles de suivi (en 2014 et 2016). Voir www.internationalhealthpartnership.net pour des informations complémentaires, p.ex. le rapport global de performance 2016.

CYCLE DE SUIVI 2016 DE L'IHP+

PAYS-BAS : LA PERFORMANCE AU NIVEAU DES PAYS



Légende

- Cible atteinte ou passée
- Progrès, mais en dessous de la cible
- Non ou 0%
- Inconnu
- N/A Pas applicable
- Non participant au cycle de suivi

		BÉNIN	ÉTHIOPIE	MALI	MOZAMBIQUE
UTILISATION DES INDICATEURS DE SUIVI & ÉVALUATION	2016				
PARTICIPATION AU PROCESSUS DE REDEVABILITÉ MUTUELLE	2016				
% DES FONDS DÉBOURSÉS <small>CIBLE: 90%</small>	2014				
	2016				
PRÉVISIBILITÉ DES FONDS	2014				
	2016				
L'AIDE ENREGISTRÉE DANS LE BUDGET <small>CIBLE: 85%</small>	2014				
	2016				
UTILISATION DE LA GFP <small>CIBLE: 80%</small>	2014				
	2016				
PASSATION DE MARCHÉS	2016				
ASSISTANCE TECHNIQUE	2016				
APPUI AUX OSC	2014				
	2016				
APPUI AU SECTEUR PRIVÉ	2016				

AIDE AU DÉVELOPPEMENT POUR LA SANTÉ

